



2018 - 2019

Rapport annuel

Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

Canada 



Musée canadien de l'immigration du Quai 21
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

2018-2019

Rapport annuel





Table des matières

Message du président.....	2
Message de la chef de la direction.....	3
À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.....	4
La fière histoire du Quai 21.....	4
Le Musée de la Société du Quai 21.....	5
Devenir un musée national.....	5
Mandat, mission et lois applicables.....	6
Le Conseil d'administration.....	7
Direction et employés.....	8
Orientation stratégique.....	10
Principales priorités stratégiques.....	11
Responsabilités essentielles.....	13
Résultats.....	14
Faits saillants de 2018-2019.....	32
Rapport de gestion.....	40
États financiers.....	46

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Au nom du Conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2018-2019 du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Comme musée national de l'immigration du Canada, c'est un honneur pour nous, et notre responsabilité, de conserver et de partager les récits d'immigration du pays. Ce sont ces récits qui montrent qui nous sommes en tant que nation et qui illustrent les vastes contributions des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada.

Le point focal de notre mandat national est notre programme d'expositions itinérantes. En 2018-2019, la première exposition itinérante du Musée, *Canada : Jour 1*, a terminé sa tournée nationale. *Canada : Jour 1* raconte les diverses expériences de la première journée au Canada. *Refuge Canada*, la deuxième exposition itinérante du Musée, explore les forces et les événements qui

délogent les gens de leurs maisons et partage leurs histoires de perte, de peur et d'espoir lorsqu'ils entreprennent leurs voyages, souvent dangereux, vers une nouvelle vie au Canada. *Refuge Canada* a connu un succès retentissant sur place au Musée en 2018-2019. Je suis donc convaincu qu'elle sera tout aussi bien reçue pendant sa tournée nationale qui commence en juin 2019.

Au nom du Conseil d'administration, je souhaite souligner l'extraordinaire travail et dévouement de notre personnel et de nos bénévoles en 2018-2019, tel que présenté au travers de ce rapport annuel. Nous aimerions remercier le gouvernement du Canada pour son soutien constant. Nous sommes reconnaissants envers tous nos alliés individuels et corporatifs, c'est-à-dire les dirigeants, donateurs, partenaires et amis qui nous ont aidés à tant accomplir. Nous comptons bien sûr entretenir ce lien étroit avec vous alors que nous continuons nos efforts pour améliorer et élargir notre portée et notre impact.

Finalement, je souhaite remercier les huit membres dévoués du Conseil d'administration qui ont terminé leurs mandats cette année. Ils ont laissé leur marque sur notre héritage, et nous ne l'oublierons pas.

A handwritten signature in black ink that reads "Robert Vineberg". The signature is written in a cursive, flowing style.

Robert Vineberg
Président du Conseil d'administration

MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

C'est avec une immense fierté que je présente aux Canadiens et Canadiennes le rapport annuel 2018-2019 du Musée. Je suis honorée de diriger une organisation qui a tant accompli depuis qu'on nous a accordé le privilège de devenir le sixième musée national du Canada.

L'année qui se termine a été remarquable à bien des égards. En 2018-2019, nous avons attiré un nombre record de visiteurs au Musée, nous avons augmenté à 97% notre cote de satisfaction des visiteurs déjà extrêmement élevée, et nous avons récolté plus de fonds autogénérés que jamais auparavant. Nous avons également amélioré notre rayonnement national grâce à nos expositions itinérantes, à notre collection en ligne améliorée et à nos efforts stratégiques de marketing et de communication.

Notre nouvel énoncé de positionnement, « D'innombrables voyages. Un Canada. » englobe notre rôle important et notre responsabilité continue de recueillir, partager et rendre hommage aux histoires d'immigration du Canada. Raconter ces histoires fascinantes de refuge et d'immigration, qu'elles soient historiques ou actuelles, est un grand honneur et une grande responsabilité.

Je viens tous les jours au boulot, fière du travail que nous faisons, inspirée par les histoires que nous entendons et consciente que les Canadiens et Canadiennes nous accordent leur confiance pour sauvegarder et partager leurs histoires personnelles.

C'est une période excitante pour le Musée et je suis fière des nombreuses réalisations de notre personnel et de nos bénévoles dévoués. Je suis reconnaissante du soutien qui nous est accordé par notre Conseil d'administration, de l'engagement de nos nombreux partenaires et amis, ainsi que de la générosité dont ont fait preuve le gouvernement du Canada et nos nombreux donateurs.



Marie Chapman
Chef de la direction



À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui a servi de porte d'entrée au Canada pour près d'un million d'immigrants entre 1928 et 1971. Il a aussi servi de point de départ pour 368 000 militaires canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert ses portes le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et, en février 2011, il a commencé ses activités comme Musée canadien de l'immigration du Quai 21 : le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Sa mission consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.



LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants venus au Canada à la recherche d'aventure, d'emplois et d'opportunités. Parmi eux se trouvaient des réfugiés, des personnes évacuées, des épouses de guerre et des enfants déplacés. Ces personnes ont contribué de façon incommensurable au mode de vie canadien et à la croissance de la nation canadienne.

Le Quai 21 a joué un autre rôle clé pendant la Seconde Guerre mondiale servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes.

En 1971, le Quai 21 a cessé d'opérer comme l'un des principaux terminaux d'immigration du Canada en raison de la diminution du nombre d'immigrants arrivant par la mer. Son histoire a cependant continué à vivre grâce à la vision et au dévouement de la Société du Quai 21.



LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, a été fondée en 1988. Son rêve était de transformer le hangar d'immigration en un musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui ont franchi ses portes, ainsi que l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts acharnés et à la générosité de plusieurs supporteurs, le musée du Quai 21 a ouvert ses portes en 1999, à l'occasion de la fête du Canada.

DEVENIR UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national du Canada atlantique.

En juin 2015, le Musée agrandi a ouvert ses portes, rendant hommage à l'histoire importante du Quai 21 ainsi qu'aux récits d'immigration passés et présents de notre pays.

MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Le 25 novembre 2010, la législation visant à créer le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est entrée en vigueur. En vertu de la *Loi sur les Musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Il fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations quotidiennes et dans ses activités et sa programmation.

Les modifications à la *Loi sur les Musées* ont établi le mandat du Musée :

Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

À titre de société d'État et de membre du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue également à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est stipulé ainsi dans le préambule de la *Loi sur les Musées* qui énonce que : « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »

Le Musée est gouverné par le Cadre de gouvernance et de responsabilité des sociétés d'État créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est également tenu de se conformer à une gamme de dispositions tirées d'autres règlements, notamment la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur les langues officielles et Règlements*, et le *Code canadien du travail*, entre autres.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Musée sert d'instance de gouvernance du Musée et est redevable de la gestion du Musée devant le Parlement canadien par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Le Conseil d'administration est responsable, en général, de l'orientation stratégique et de la supervision.

La *Loi sur les Musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres nommés par la ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle nomination soit faite. Le Conseil est soutenu par quatre comités :

Un comité exécutif et des finances, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, fournit la supervision à la planification financière et au rendement, aux projets d'immobilisations et évalue le rendement de la chef de la direction.

Un comité de vérification et de surveillance du risque, chargé, entre autres, des tâches prescrites à la section 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Un comité de ressources humaines, de gouvernance et de nomination, offrant une direction stratégique et une supervision de la gestion des ressources humaines et à la gouvernance du Musée.

Un comité de développement, qui assure l'orientation stratégique et la supervision des efforts de collecte de fonds et de développement du Musée.

Un sous-comité de placements, qui fournit au Conseil des recommandations au sujet du fonds de dotation, guidé par la politique de placements du Musée.

Président



Robert Vineberg
Winnipeg, Man.
Mandat : 17/12/14 au 21/12/13

Vice-président



Bruce Manion, FCPA, FCMA
Fall River, N.-E.
Mandat : 19/01/31 au 23/01/30



Salima Ebrahim
Edmonton, Alb.
Mandat : 18/06/01 au 22/05/31



Katherine Hambly
Charlottetown, Île du P.-É.
Mandat : 19/01/18 au 23/01/17



Daniel Hurley
Île Gabriola, C.-B.
Mandat : 19/01/18 au 23/01/17



Mona Kumar
Mississauga, Ont.
Mandat : 18/06/01 au 22/05/31



Caroline Lavoie
Montréal, Qc
Mandat : 18/03/01 au 22/02/28



Terrie Miller
Toronto, Ont.
Mandat : 19/01/18 au 21/01/17



Donald Obonsawin
Stouffville, Ont.
Mandat : 19/01/18 au 23/01/17



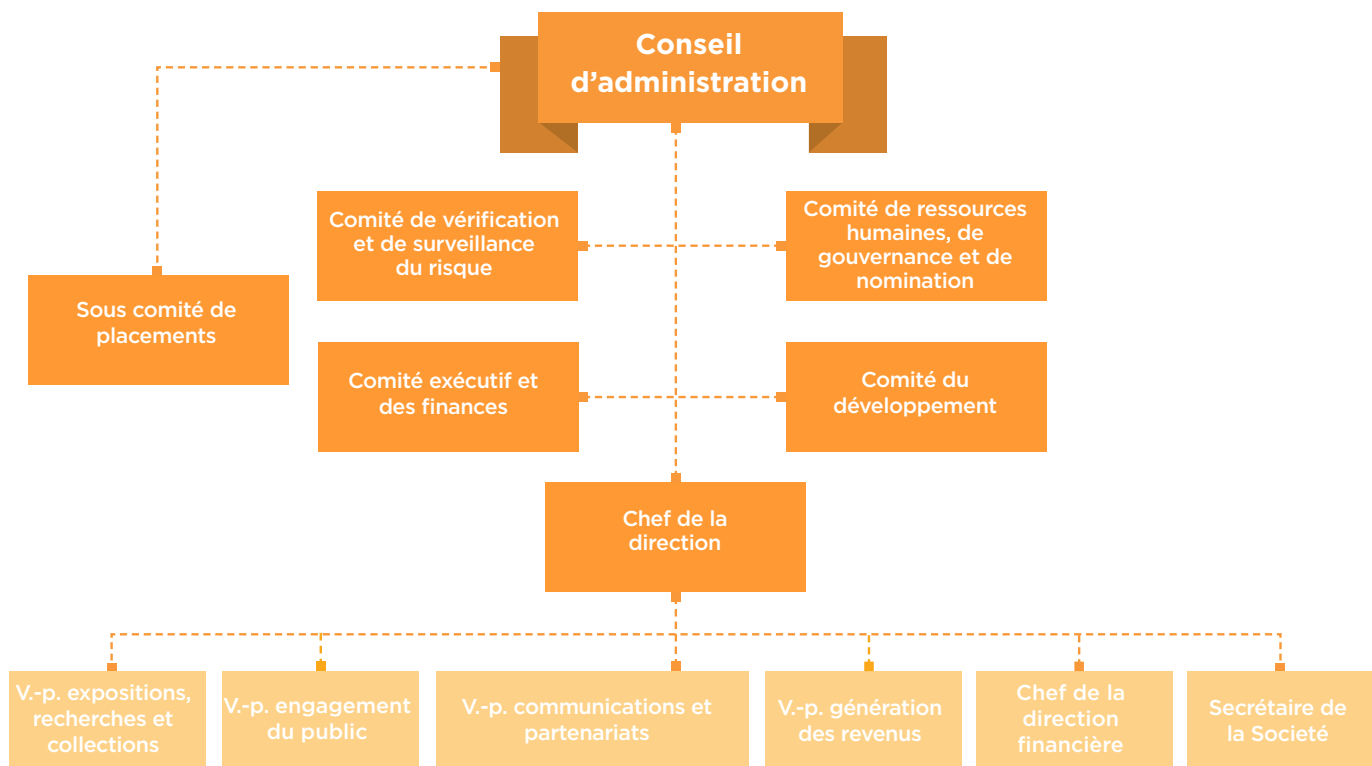
Carrie Ross
Regina, Sask.
Mandat : 15/02/26 au 19/02/25



Cynthia Price Verreault
Montréal, Qc
Mandat : 19/01/18 au 23/01/17

DIRECTION ET EMPLOYÉS

Alors que le Conseil d'administration est responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la chef de la direction, avec l'appui de son équipe de la haute direction, est responsable de l'administration quotidienne du rendement du Musée ainsi que de l'atteinte des objectifs.



Les employés et bénévoles du Musée.

L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



De gauche à droite : Fiona Valverde, Tanya Bouchard, Jennifer Sutherland, Kendall Blunden, Carrie-Ann Smith, Marie Chapman, Jennifer Tramble.

Marie Chapman, chef de la direction/directrice générale

Kendall J. Blunden, CPA, CA, chef de la direction financière

Tanya Bouchard, vice-présidente, expositions, recherche et collections

Carrie-Ann Smith, vice-présidente, engagement du public

Jennifer Sutherland, vice-présidente, communications et partenariats

Jennifer Tramble, secrétaire de la Société

Fiona Valverde, vice-présidente, génération des revenus

À la fin du mois de mars 2019, le Musée employait l'équivalent de 55 employés à temps plein. En plus de son personnel hautement engagé et dévoué, le Musée bénéficie d'un important réseau de fidèles bénévoles.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'orientation stratégique du Musée tire de son mandat et de sa vision les objectifs et priorités stratégiques suivants :

Mandat

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Vision

Le Canada a été profondément façonné par l'immigration. Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 vise à inspirer les Canadiens et les Canadiennes et à leur permettre d'explorer leurs relations avec ces migrations. Nous espérons étendre cette conversation à l'échelle nationale.

Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Priorités stratégiques

Être un musée d'exception nationalement pertinent
Être un employeur d'exception
Être une société d'État d'exception
Être un chef de file et un partenaire d'exception

PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Être un musée
d'exception
nationalement
pertinent

Être un **musée d'exception nationalement pertinent** à la fois mobilisateur, reflet des expériences diverses et des contributions de tous les immigrants au fil de l'histoire canadienne, respecté pour son intégrité curatoriale et pertinent pour tous les Canadiens et Canadiennes dans l'ensemble du pays.

Être un
employeur
d'exception

Être un **employeur d'exception** qui crée un milieu de travail équitable, habilitant, sain et sécuritaire et un effectif productif, doté de principes, adaptable et représentatif de la diversité inhérente à la société canadienne.

Être une
société d'État
d'exception

Être une **société d'État d'exception** fiscalement responsable, bien gérée, respectant toutes les lois, politiques et directives applicables, et pleinement redevable des résultats envers les Canadiens et les Canadiennes.

Être un chef
de file et un
collaborateur
d'exception

Être un **chef de file et un collaborateur d'exception** afin d'élaborer les contenus et la programmation, d'accroître les occasions de faire connaître le Musée dans tout le pays et d'aider les institutions sœurs au sein du portefeuille du Patrimoine canadien à remplir leur mission auprès du plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.



RESPONSABILITÉS ESSENTIELLES

Conformément à la Politique sur les résultats du gouvernement du Canada (1^{er} juillet 2016), le Musée a adopté trois responsabilités essentielles. Ces responsabilités, de même que les services internes, appuient l'objectif stratégique général du Musée. Elles sont dérivées de son mandat législatif.

Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

Responsabilité Essentielle 1 :

Expérience des visiteurs et création de liens

Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.

Responsabilité Essentielle 2 : Installations

Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante; sont sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles; et elles sont entretenues de façon rentable.

Responsabilité Essentielle 3 :

Activités commerciales et de collecte de fonds

Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.

RÉSULTATS

Au cours de l'exercice 2018-2019, le Musée a visé des priorités clés dans chaque domaine. En voici les points saillants :

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :

ÊTRE UN MUSÉE REMARQUABLE ET PERTINENT AU NIVEAU NATIONAL

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE CONTENU

Le contenu du Musée explore le thème de l'immigration canadienne, peu importe le point d'entrée au Canada, ainsi que la contribution de tous les immigrants à la création de la nation canadienne.

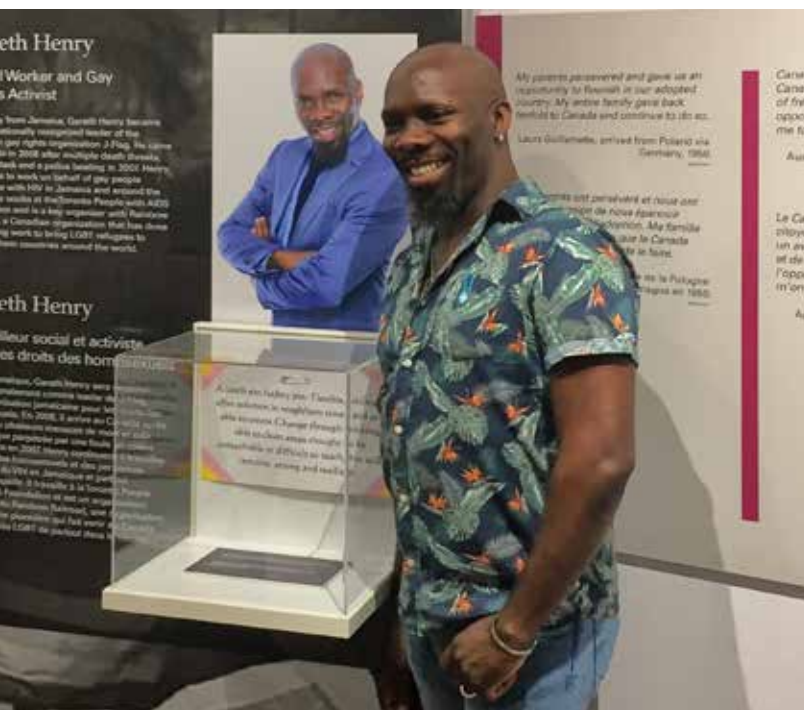
Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Amasser des histoires orales engageantes, des documents et des récits qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque culturelle canadienne ainsi que sa dualité linguistique pour des expositions itinérantes, l'exposition principale du Musée et pour le Web.
- ✦ Continuer à cataloguer la Collection du Musée et à la rendre disponible aux Canadiens et Canadiennes sur place et en ligne, avec les objectifs suivants pour 2018-2019 :
 - 2 000 nouvelles acquisitions seront cataloguées
 - 75 % des collections d'histoires orales et des récits seront accessibles en ligne
 - 6 000 fichiers d'images numériques en ligne
- ✦ Continuer la recherche et le développement d'un livre sur le Quai 21 qui sera publié en 2019-2020.
- ✦ Collaborer avec les établissements universitaires pour faire avancer le plan de recherche et développer des programmes et des cours innovants.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ Conformément à la Stratégie de développement de la collection, des histoires orales engageantes et des récits qui reflètent le mandat national du Musée sont en cours de collection. 46 nouvelles entrevues d'histoire orale ont été terminées en 2018-2019.
- ✦ 1 000 nouvelles acquisitions ont été cataloguées (inférieur à l'objectif fondé sur le taux d'acquisition). 1 667 histoires et 702 histoires orales ont été mises en ligne (75 % de l'objectif atteint), de même que 6 000 images numériques.

- ✦ La révision finale du livre sur le Quai 21 est en cours, en préparation pour une publication en 2019-2020.
- ✦ Parmi les partenariats académiques, on compte le travail avec l'Université Dalhousie sur un cours d'études canadiennes, *The idea of Canada* (L'idée du Canada); la participation au comité directeur du projet collaboratif *Landscapes of Injustice* (Paysages de l'injustice); et des conseils sur l'histoire orale pour le projet de recherche historique des réfugiés canadiens du Sud-Est asiatique, *Hearts of Freedom* (Cœurs de la liberté), un partenariat collaboratif par l'entremise de l'Université Carleton.



INTERPRÉTATION ET CONNEXION

Les expositions et la programmation sont innovatrices et intéressantes, elles encouragent la réflexion et révèlent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada. Les visiteurs, qu'ils soient sur place ou en ligne, accèdent à des contenus, de même que des expériences, uniques et innovateurs dans les deux langues officielles.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Entreprendre la planification de l'amélioration de la zone Contributions de l'exposition principale dans la salle sur l'immigration canadienne en réaction à des rétroactions et aux expériences du public.
- ✦ La tournée nationale de la première exposition itinérante du Musée, *Canada : Jour 1*, se poursuivra en 2019.
- ✦ La deuxième exposition temporaire du Musée, *Refuge Canada*, est présentée sur place. L'exposition temporaire est terminée aux fins d'un lancement au cours du premier trimestre de 2019-2020.
- ✦ Augmenter le contenu en ligne de 20 % afin de mieux refléter la diversité de l'expérience d'immigration au Canada.
- ✦ Poursuivre les efforts de mise en valeur des films en langue française et ceux qui explorent une gamme diverse de cultures et de thèmes historiques dans le cadre de la série de films *Pleins feux sur la diversité*.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ Le plan conceptuel pour la zone Contributions a été terminé au T2, et un contrat a été signé pour en refaire la conception. L'espace rénové sera ouvert au public dès le T1 2021-2022.
- ✦ La première exposition itinérante du Musée, *Canada : Jour 1*, a visité 12 villes depuis juin 2014 et a terminé sa tournée à Waterloo, en Ontario, en janvier 2019.
- ✦ L'exposition temporaire *Refuge Canada* a ouvert ses portes sur place et attiré 52 000 visiteurs entre mars et novembre 2018. L'exposition itinérante amorcera sa tournée nationale à la Peel Art Gallery Museums and Archives à Brampton, en Ontario, dès juin 2019.
- ✦ Une expansion continue du site Web et des stratégies d'implication numérique ont augmenté le contenu en ligne de 24 % et les visites du site Web de 18 %.
- ✦ La poursuite de programmes populaires, comme la série de films *Pleins feux sur la diversité*, le programme familial *Découvrez la culture* et des programmes communautaires ont attiré plus de 13 000 visiteurs au Musée.



EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'expérience du visiteur permet de tisser des liens personnels et émotifs qui contribuent à la loyauté du public et aux visites répétées.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Continuer à miser sur la visibilité générée par l'expansion du Musée et s'assurer que les plans continuent de générer des visites, tant au niveau local qu'au niveau national.
- ✦ Récolter des données qualitatives et quantitatives sur les visiteurs et agir selon les éléments clés qui en ressortent.
- ✦ Poursuivre le succès de la série de conférenciers invités pour attirer de nouveaux visiteurs de même que des visiteurs récurrents au Musée.
- ✦ Poursuivre le programme d'artiste en résidence afin d'améliorer l'expérience des visiteurs, d'offrir des possibilités de programmation et d'attirer des visiteurs.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ En 2018-2019, 133 909 personnes sont venues au Musée, c'est-à-dire 71 504 visiteurs payants, 3 111 visiteurs non payants, 5 195 écoliers, 29 997 visiteurs du Centre d'histoire familiale Banque Scotia et 24 102 participants aux événements et à la programmation publique.
- ✦ 97 % des répondants au sondage ont dit avoir été satisfaits ou très satisfaits de leur visite.
- ✦ La série de conférenciers invités a présenté cinq événements *Le Quai 21 se raconte*, mettant en vedette les auteurs Sharon Bala, Carmen Aguirre, Tima Kurdi, Sandra Semchuk, et Cecil Foster.



- ✦ La troisième artiste-en-résidence du Musée, l'artiste potière Shauna MacLeod, a créé 300 bols de service formés d'argile de terre rouge néo-écossaise. Ses bols seront distribués par l'ISANS aux réfugiés dès leur arrivée.



ACCÈS ET MOBILISATION

Partout au pays, les Canadiens et les Canadiennes ont un meilleur accès à la collection du Musée, à son expertise et à ses programmes. Le Musée a acquis un haut niveau de visibilité et obtenu le soutien du public grâce à des stratégies de commercialisation et de communication puissantes et efficaces.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Élaborer une stratégie de marque pour assurer l'uniformité du message et de l'expérience dans tous les points de contact.
- ✦ Soutien aux communications et au marketing intégré pour l'exposition itinérante *Canada : Jour 1* et le lancement de l'exposition *Refuge Canada*.
- ✦ Continuer les travaux d'engagement numérique pour créer un intérêt et des visites en ligne.
- ✦ Continuer de faire croître la liste de diffusion grâce à une offre active aux usagers du Musée et augmenter l'implication du public avec un bulletin d'information électronique mensuel.
- ✦ Poursuivre le programme de sensibilisation visant les relations avec les blogueurs et les chroniqueurs de voyage.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ Une nouvelle position de marque a été élaborée. L'énoncé de position « **D'innombrables voyages. Un Canada.** » est utilisé dans le matériel promotionnel et publicitaire.
- ✦ Les expositions *Canada : Jour 1* et *Refuge Canada* ont reçu des mentions positives dans les médias pour leurs publics cibles respectifs en 2018-2019.
- ✦ Les stratégies d'engagement numérique ont augmenté les visites sur le Web de plus de 500 000 visites uniques (augmentation de 18 % par rapport à 2017-2018).
- ✦ 4 700 abonnés au bulletin électronique mensuel.
- ✦ Le contact avec les blogueurs et les chroniqueurs de voyage a aussi généré une couverture importante dans les médias traditionnels et les médias numériques.

D'innombrables voyages. Un Canada.



Countless Journeys. One Canada.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 :

ÊTRE UN CHEF DE FILE ET UN REMARQUABLE COLLABORATEUR

RAYONNEMENT NATIONAL ET COLLABORATION

Le Musée collabore avec ses musées frères en vue d'offrir des expositions partagées, une formation croisée et un travail significatif enrichissant le mandat de chacun; et le Musée est considéré comme un collaborateur de choix par les parties intéressées, y compris les autres musées, les groupes culturels et issus de l'immigration, les universités et les organismes touristiques.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Créer une relation avec la population Mi'kmaq pour veiller à ce que les expositions et la programmation soient respectueuses et inclusives.
- ✦ Organiser des ateliers d'enregistrement numérique d'histoires où l'exposition *Canada : Jour 1* est présentée, offrant une occasion unique de rayonnement et de partenariats à travers le pays.
- ✦ Continuer à travailler sur les programmes et les occasions avec des partenaires en langues officielles afin d'améliorer la dualité linguistique.
- ✦ Exploiter le statut d'expérience distinctive au sein de Destination Canada, désignant le Musée comme appartenant au groupe sélect « d'expériences de voyage à faire une fois dans sa vie » trouvées uniquement au Canada.
- ✦ Continuer à renforcer les partenariats avec le secteur du tourisme, les partenaires communautaires, la communauté académique, et d'autres intervenants clés et développer de nouveaux publics à travers le Canada.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ Travail collaboratif avec l'Assemblée des chefs Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse sur la création d'une plaque reconnaissant que le Musée est situé à Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.
- ✦ La programmation publique de *Canada : Jour 1* ont été offerts au Festival Mosaïq de Moncton et à la Plaza Resurgo à Moncton.
- ✦ Le travail avec nos partenaires en langues officielles incluait un événement pour la Fête des Acadiens avec l'Acadie de Chezzetcook, un partenariat avec le site de tourisme francophone *Corridor*, et plusieurs événements de programmation publique en français.

- ✦ La programmation publique de *Refuge Canada* incluait trois événements *Le Quai 21 se raconte*, des tournées *Refuge Canada* avec un accent sur la communauté LGBTQ+, et deux événements cinématographiques *Pleins feux sur la diversité*.
- ✦ La tournée du port d'immigration d'Halifax a été reportée à 2019-2020 parce qu'il a été difficile d'obtenir un partenaire fiable.
- ✦ Parmi les partenariats à succès en 2018-2019, on compte Symphony Nova Scotia, Halifax Pride, Flamenco en Rouge, Tidal League, Tourisme Nouvelle-Écosse et 2BTheatre.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 :

ÊTRE UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT D'EXCEPTION

SAINE GESTION DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont alignées de sorte que le Musée peut respecter son mandat et adopter des pratiques saines et efficaces de gouvernance et de gérance.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Utiliser des possibilités de génération de revenus et de sensibilisation du public en lien avec le dévoilement du Musée agrandi.
- ✦ Atteindre des objectifs de revenus autogénérés de 2,86 millions de \$ en 2018-2019, y compris 1,44 million de \$ provenant du fonds de développement.
- ✦ Identifier, solliciter et cultiver les liens avec les donateurs majeurs pour les nouveaux espaces et programmes du Musée, continuer d'entretenir de bonnes relations avec les anciens donateurs et poursuivre la tenue d'événements de collecte de fonds réussis.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ Atteinte de revenus nets autogénérés de 3,19 millions de \$, dépassant l'objectif de 2,86 millions de \$ et surpassant les 2,89 millions de \$ de 2017-2018. Cela inclut 1,27 million de \$ provenant du fonds de développement, manquant de peu l'objectif de 1,44 million de \$.
- ✦ Les dons majeurs étaient à 900 000 \$, inférieurs à l'objectif annuel, par rapport à un budget de 1,1 million de \$. Le club de donateurs chefs de file (le Club du Quai 21) est toujours actif avec 30 membres. Les événements spéciaux de collecte de fonds ont continué à générer des fonds et à faire connaître le Musée à l'échelle nationale. Les dons annuels et les dons planifiés ont aussi dépassé les objectifs.

Refugee Canada

Refugees face shattered lives and often make dangerous voyages in search of refuge. In the 20th century, Canada had a mixed record in welcoming refugees, reacting generously to some while overlooking others. Today, an estimated 1.5 million people are forced to flee their homes because of fear and violence.

In the 20th century, Canada had this, another 20 per cent of their homes.

Refugiés font face à des vies fracturées et font souvent des voyages dangereux en recherche d'un refuge. Au 20^e siècle, le Canada a eu un bilan mitigé quant à son accueil des réfugiés, réagissant avec une grande générosité envers certains alors que d'autres ont été laissés de côté. Aujourd'hui, un total estimé de 1,5 million de personnes sont forcées de fuir leur pays en raison de la peur et de la violence.

Il a fallu pour que vous
personnes ont été f



SAINE GOUVERNANCE

La Société satisfait ou dépasse les normes de gouvernances reconnues pour les sociétés d'État et a mis en place tous les outils nécessaires à une gestion et à une responsabilisation saines.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Continuer à raffiner et à mettre en œuvre le cadre de gestion du rendement du Musée comme outil pour surveiller et établir des rapports de rendement, ainsi que pour corriger le tir au besoin.
- ✦ Continuer à raffiner et à mettre en œuvre un régime de gestion des risques dans toute l'organisation.
- ✦ Augmenter la divulgation proactive et améliorer la transparence et les communications ouvertes.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ Présenter les résultats et étudier les risques chaque trimestre pour veiller à une surveillance, à une gestion des risques et à des ajustements appropriés au besoin.
- ✦ Augmentation des divulgations proactives sur les dépenses de voyage, d'accueil et de conférence, et sur tous les contrats de plus de 10 000 \$.





INSTALLATIONS

Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante; sont sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles; et elles sont entretenues de façon rentable.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Les installations du Musée offrent un espace approprié et accessible pour les visiteurs, le personnel, les bénévoles et la programmation.
- ✦ Les expositions pourront être facilement interprétées et seront accessibles aux personnes atteintes de troubles de la vision ou de l'ouïe, tout comme celles ayant des problèmes de mobilité.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ Les rénovations des toilettes du Musée sont terminées, mettant à jour l'espace tout en augmentant leur accessibilité.
- ✦ Continue de se conformer à tous les codes applicables et de maintenir le nombre d'accidents à zéro.
- ✦ Les visiteurs ont accès à tous les endroits publics du Musée, peu importe leurs difficultés physiques, et peuvent pleinement profiter de l'expérience.





PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 :

ÊTRE UN EMPLOYEUR REMARQUABLE

SERVICES INTERNES

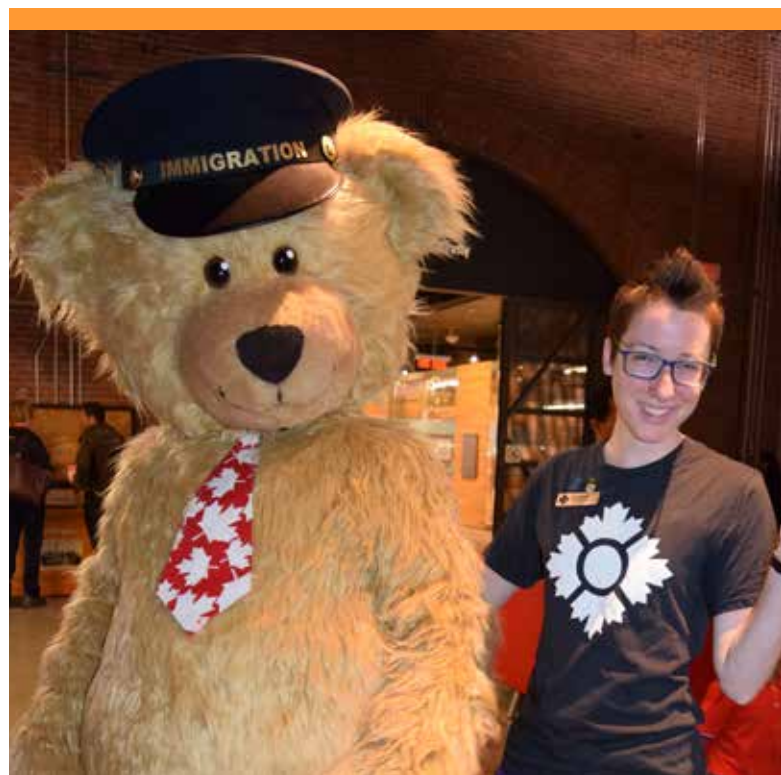
La Société sera un modèle de pratiques progressives, innovatrices et de gestion saine. Ses employés et ses bénévoles continueront à être habilités et dynamiques, avec un esprit d'entreprise, et ils continueront à respecter la mission et le mandat du Musée.

Engagements clés d'ici le 31 mars 2019

- ✦ Continuer de mettre en œuvre un programme de gestion du rendement à l'échelle de la Société qui reconnaît les résultats ainsi que les valeurs fondamentales du Musée.
- ✦ Soutenir les promotions et l'apprentissage au sein de l'organisation par de la formation, du perfectionnement et des possibilités d'instruction avec un accent sur la formation linguistique.
- ✦ Offrir des occasions continues d'engagement et de perfectionnement des bénévoles et d'appréciation du rôle important qu'ils jouent dans le succès du Musée.

Résultats au 31 mars 2019

- ✦ 100 % des employés ont participé à des périodes de perfectionnement professionnel et ont profité des possibilités de s'instruire.
- ✦ 71 % du personnel à temps plein est bilingue ou participe à une formation linguistique.
- ✦ Engagement continu de plus de 100 bénévoles.





Une gamme d'opinions

L'attitude du public envers les réfugiés change avec le temps, et cela affecte leur accueil et leurs expériences au Canada.

2



3

« Les 161 ré

Des Montréalais se prépa

Fourni par TVA (C

He added:
"I think I can say that provision being made which will be satisfactory to the people of Canada generally to have men of the highest type brought here to replace prisoners-of-war who are being removed. These men will be brought here in as large numbers as prisoners-of-war are removed, and possibly in greater numbers. When the announcement of who these men are, coming from and here everyone that they are prisoners-of-war with better per-

IF YOU ASK ME, THIS

cross the desert be and Texas and loc

4

REFUGEE

AN 88
MONTREAL GAZETTE

AND GOVERNMENT PLAN TO LIMIT NUMBERS NEXT

EN FR

2

are
nion

... who
of Canada,
ry.
the world
Canadian





HUMAN SMUGGLING RACKET IS GETTING OUT OF HAND.



Girl: Dad, where are we?



5



FAITS SAILLANTS DE 2018-2019

- *Refuge Canada*
- Don Saputo
- Succès des locations de salles
- Tournées d'autobus chinois

...for refugee status...
...That review will cover the...
...refugee applicants...
...of claimants are not passing the...
...criteria, which is a clear indication...
...it isn't an amnesty," Weiner...
...said.

...Apparently it was...
...I was de...

Just a few weeks ago, a white supremacist killed 6 Muslims in Canada. Today protestors surround a mosque in Toronto during Friday prayers.



The...
...my solution as far...
...for other refugees...
... (a) gives and...
...ing family heads...
...uple funds to...
...left Germany...
...difficulty is...
...ants not holding...
...bove mentioned...
...withstanding

...unter...
...ne pre-...
...a

...Canada takes a more...
...open to the issue...
...of refugees.

TRUE
VRAI

...FAI...
...FAI...

REFUGE CANADA



« Personne ne veut être un réfugié, tout le monde peut devenir un réfugié. »

Les réfugiés font face à la peur, à la destruction de leurs vies et, bien souvent, à des voyages dangereux en quête d'un refuge. Le Canada a offert ce refuge à plusieurs d'entre eux. Cependant, au cours du vingtième siècle, le Canada a accueilli de façon inconsistante les réfugiés, réagissant avec une grande générosité pour certains alors que d'autres ont été ignorés.

La deuxième exposition temporaire et itinérante du Musée, *Refuge Canada*, a ouvert ses portes sur place en mars 2018. L'exposition examine la place du Canada dans la crise mondiale des réfugiés, et présente des histoires touchantes et des artéfacts appartenant aux personnes déterminées qui ont cherché asile au Canada.

Avec l'appui de la Fondation familiale Ralph et Rose Chiodo, l'exposition temporaire a été visitée par plus de 52 000 personnes sur place. La version itinérante, avec l'appui de TD, amorcera sa tournée nationale à la Peel Art Gallery Museums and Archives à Brampton, en Ontario, en juin 2019.



DON DE LA FAMILLE SAPUTO



Lino et Mirella Saputo, arrivés de la Sicile et de la Vénétie en quête d'un avenir meilleur, ont d'abord foulé le sol canadien au Quai 21 dans les années 1950. Ils sont revenus le 14 août 2018 en compagnie de leur famille pour retracer leur périple et ont souligné cette occasion en annonçant un don d'un million de dollars au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 de la part de la Fondation Mirella et Lino Saputo.

« Nous sommes fiers d'appuyer le Musée et d'aider à faire connaître le riche patrimoine de ce lieu historique à tous les Canadiens et Canadiennes. Il n'y a pas que notre histoire qui peut être découverte ici, mais aussi l'histoire familiale des nombreux immigrants dont les contributions ont aidé à façonner le Canada. »

- Lino Saputo



La Salle Mirella et Lino Saputo a été nommée en leur honneur afin de les remercier pour leur soutien et pour souligner la contribution qu'ils ont apportée au Canada. Située au cœur du musée, près de la porte par laquelle ils sont arrivés au pays, la Salle Mirella et Lino Saputo est une plaque tournante d'activités où les programmes publics et éducatifs prennent vie et où les visiteurs se rassemblent pour assister à des ouvertures d'expositions et à des visites guidées. Le Musée est honoré de pouvoir inaugurer cet espace très apprécié portant maintenant les noms de ces bienfaiteurs inspirants qui, comme nous, sont déterminés à célébrer le patrimoine culturel de notre pays, ainsi que les histoires qui ont façonné notre nation.

SUCCÈS DES LOCATIONS DE SALLES



En 2015, le Musée a terminé un agrandissement qui a doublé sa superficie et qui incluait de nouveaux espaces permettant la location de salles. Depuis, le Musée est très attrayant comme destination pour des réunions, des événements, des conférences, des concerts, et plus encore. Avec vue sur la mer, des installations empreintes d'histoire et tous les services modernes, le Musée est un lieu populaire pour les événements qui peuvent recevoir de 20 à 1 000 personnes.

L'année 2018-2019 a été une année record pour les locations de salles, avec 218 événements générant plus de 550 000 \$ de revenus et attirant plus de 42 000 invités. Ces événements comprenaient des mariages et célébrations familiales, des affaires corporatives, et des événements internationaux d'envergure comme l'International Security Forum d'Halifax.

« Le personnel du Quai 21 a été d'une aide extraordinaire dans les jours et semaines menant à notre événement. Ils ont été plus qu'accommodants pour les demandes du jour même. Ils se sont assurés que nous avons tout ce dont nous avons besoin pour assurer la réussite de notre événement, et le Musée s'est avéré le lieu idéal pour ce que nous voulions accomplir. »

- Jake Walton. Jake Walton, coordonnateur, événements de marketing, Club de baseball des Blue Jays de Toronto

Les revenus auto générés provenant de la location de salles, de la boutique, des ventes de billets et de collecte de fonds fournissent du soutien financier essentiel pour toute la programmation publique et éducative, les expositions du Musée, et l'accès à la Collection du Musée.

TOURNÉES D'AUTOBUS CHINOIS



L'année 2018-2019 a été une année record pour les visites, au cours de laquelle plus de 133 900 personnes ont fait l'expérience du Musée. Un groupe important de visiteurs a été constitué des tournées d'autobus chinois, avec 125 visites et 4 585 personnes visitant le Musée pendant l'exercice 2018-2019.

En 2016, le Musée a embauché son premier interprète de mandarin et a commencé à cibler le marché des autobus de touristes chinois. Les efforts pour promouvoir le Musée aux promoteurs de tournées ont continué, et les visites ont augmenté régulièrement.

En 2018-2019, le Musée a produit une vidéo promotionnelle en mandarin, a ouvert un compte Wechat, et a acheté un système de paiement Wechat. Deux interprètes de langue mandarine supplémentaires ont été embauchés pour la saison de tourisme 2019, et des visites guidées en mandarin ont été offertes tous les jours.

135 visites guidées ont été réservées pour 2019-2020, témoignant de l'expérience de visite et des efforts combinés des diverses équipes du Musée.

RAPPORT DE GESTION

Les modifications à la *Loi sur les musées* qui ont fait du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le Musée) une société d'État définissent son objectif fondamental. Le Musée a comme principal objectif d'inciter les Canadiens à créer et à explorer les récits, les thèmes et l'historique de l'immigration canadienne qui se poursuivent de nos jours.

Conformément à la Politique sur les résultats du gouvernement du Canada (1er juillet 2016), le Musée a adopté trois responsabilités essentielles, ainsi que les services internes, pour remplacer l'Architecture d'alignement des programmes établie auparavant. Le compte rendu sur ces responsabilités essentielles ont commencé en 2018-2019.

Expérience des visiteurs et création de liens :

Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.

Installations : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

Activités commerciales et de collecte de fonds : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.

Rendement

Au cours de sa neuvième année d'opérations, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a accueilli un nombre record de visiteurs. Ce nombre exceptionnel de visiteurs a été favorable pour les

revenus autogénérés. L'exposition temporaire *Refuge Canada*, développée par le Musée, a été présentée entre mars et la mi-novembre 2018 et a attiré le plus grand nombre de visites mensuelles à ce jour pour une exposition temporaire au Musée. *Refuge Canada* met en contexte la place du Canada dans la crise mondiale des réfugiés et met en lumière les défis auxquels les réfugiés font face quand ils arrivent au Canada. L'exposition partageait également les histoires de réussite et les contributions des gens qui sont venus au Canada comme réfugiés. Une version itinérante est en cours de développement et commencera sa tournée au printemps 2019. L'exposition itinérante sera un outil essentiel de rayonnement et d'engagement à l'échelle nationale.

Le Musée a également atteint des résultats considérables par rapport aux engagements pris dans le plan d'entreprise 2018-2019, comme l'illustre le présent rapport annuel.

Le Musée entreprend actuellement son premier examen spécial par le Bureau du Vérificateur général. L'examen devrait couvrir la période s'étalant d'octobre 2018 à mai 2019 et se terminera en 2020.

Bilan financier et perspectives

Depuis sa création comme société d'État en 2010, le Musée s'est efforcé de devenir un musée d'envergure nationale destiné à relater les témoignages d'immigration de l'ensemble du Canada. Au cours de l'exercice 2015-2016, le Musée a terminé une expansion thématique de cinq ans et de dépenses en immobilisations lui permettant de réaliser son mandat national. En 2018-2019, le Musée continué à accroître son envergure nationale de façons suivantes :

- Les approches innovatrices concernant l'attraction et l'engagement du public, tant sur place qu'en ligne, ont continué à être

des priorités centrales. Cela comprenait une meilleure programmation, des stratégies de marketing et des plans de communication et de partenariats afin d'étendre sa portée, sa visibilité et d'attirer des visites supplémentaires, et une implication numérique passant par le site Web, et les médias sociaux. Ces efforts se sont soldés par une croissance du nombre de visites, tant sur place qu'en ligne, l'attention des médias au niveau national et international, ainsi que des niveaux de satisfaction élevés chez les visiteurs.

- La première exposition itinérante du Musée, *Canada : Jour 1* a terminé sa tournée nationale et a visité 12 villes depuis juin 2014. Les plus petites expositions *Canada : Jour 1*, développées avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Affaires mondiales Canada, ont fait la tournée à travers le Canada et le monde. *Canada : Jour 1* explore les souvenirs, les impressions et les expériences des immigrants lors de leur première journée au Canada, de la Confédération à aujourd'hui. Cette exposition était le projet phare du Musée à l'occasion du Canada 150.
- Le Musée a élaboré sa deuxième exposition temporaire et itinérante, *Refuge Canada*, qui a ouvert ses portes sur place en mars 2018 et qui a été exposée jusqu'en novembre 2018, attirant 52 000 visiteurs. *Refuge Canada* fera la tournée du pays de 2019-2020 à 2022-2023.
- Alors même que le Musée vise à augmenter sa part de revenus autogénérés, le développement financier, tout particulièrement les dons majeurs, a continué à être très important. Trois nouveaux dons importants ont été obtenus en 2018-2019.

Le Musée a présentement 55 employés équivalents à temps plein, soit un de moins que les effectifs prévus. Aucun nouvel emploi à temps plein

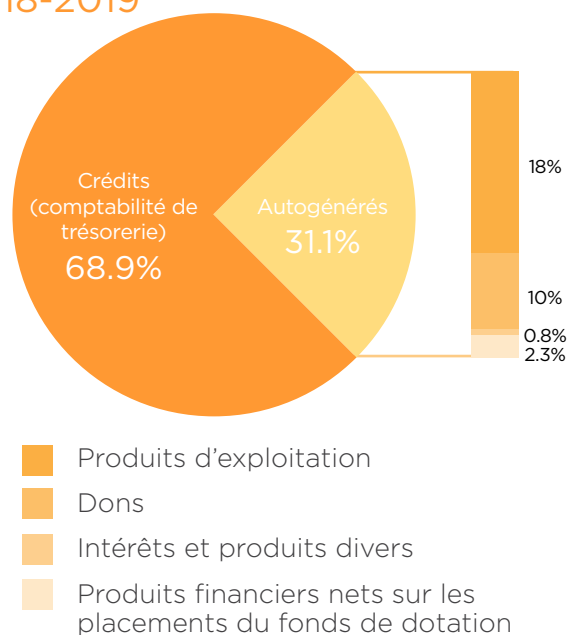
n'a été créé en 2018-2019 et il n'est pas prévu d'en créer. Le Musée entreprend un processus de syndicalisation avec le Local 2 du Syndicat des travailleurs de brasserie, généraux et professionnels du Syndicat international des employés des services. La certification a eu lieu le 12 mars 2019, et les négociations collectives n'ont pas encore commencé. Tous les membres à temps plein et à temps partiel du personnel du Musée seront syndiqués, à l'exception de 17 employés. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence potentielle de cette syndicalisation sur l'organisation.

Exploitation

Les résultats des activités de l'année ont rapporté un bénéfice net de 751 000 \$. Avec les 3 595 000 \$ d'actif net non affecté de 2017-2018 et la préservation du capital de 257 000 \$ au fonds de dotation de l'exercice en cours, l'actif net non affecté s'élève à 4 089 000 \$ au 31 mars 2019.

Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont des crédits parlementaires et des revenus autogénérés, qui comprennent les produits

Provenance des fonds d'exploitation 2018-2019



d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers, de même que les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les crédits ont diminué de 77 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, passant de 10 059 000 \$ à 9 982 000 \$. Le Musée a reçu sa base de crédits de fonctionnement courante de 7 700 000 \$, telle qu'approuvée par le Parlement, plus 121 000 \$ pour le rajustement aux affectations. Le montant restant de 2 161 000 \$ en crédits parlementaires de l'exercice se terminant le 31 mars 2019 correspond à l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les produits d'exploitation, les dons, ainsi que les intérêts et produits divers ont totalisé 3 259 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, comparativement à 3 027 000 \$ en 2017-2018. Les produits d'exploitation comprennent les ventes de billets, les locations de salles, la programmation, les événements spéciaux, la boutique et le Centre d'histoire familiale Banque Scotia. L'augmentation est principalement due aux dons et aux produits d'exploitation plus substantiels provenant des ventes de billets et des locations, contrebalancés par les revenus inférieurs des événements spéciaux. Plus de 71 000 visiteurs payants sont venus au Musée en 2018-2019, représentant une augmentation de 11 000 visiteurs de plus que l'année précédente. Les espaces de location rénovés se sont avérés populaires et plus polyvalents, ce qui s'est traduit en revenus accrus. Les revenus provenant des événements spéciaux dépendent des articles reçus pour les enchères. Le dîner des vins de Californie de mai 2017 avait des articles de valeur plus élevée que celui de mai 2018. Les revenus provenant des événements spéciaux en 2018-2019 ont néanmoins dépassé les prévisions budgétaires.

Les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation de 257 000 \$ sont compris dans l'État des résultats de l'exercice se terminant le 31 mars 2019. Ce montant a été utilisé pour la préservation du capital du fonds de dotation, conformément aux politiques du fonds de dotation approuvées par le Conseil d'administration. Le montant est reflété dans les états financiers de 2018-2019 comme un transfert de l'actif net non affecté vers l'actif net du fonds de dotation. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 les produits financiers nets du fonds de dotation étaient de 178 000 \$ et ont été utilisés pour la préservation du capital du fonds de dotation.

Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas comptabilisés comme des produits, mais plutôt comme des gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'État de la situation financière. Une diminution nette des gains de réévaluation cumulés de 74 000 \$ a été constatée pour l'exercice 2018-2019, ce qui entraîne un rendement global net positif de 183 000 \$ pour les placements du fonds de dotation, comparativement à un rendement net positif de 145 000 \$ pour l'exercice 2017-2018.

Les charges de l'exercice se terminant le 31 mars 2019 ont été plus élevées qu'en 2018, passant de 12 591 000 \$ en 2017-2018 à 12 840 000 \$ en 2018-2019, mais ont été inférieures aux prévisions budgétaires. L'augmentation de 249 000 \$ est principalement due à l'augmentation des frais de personnel de 277 000 \$, qui étaient plus bas que prévu. D'autres augmentations et diminutions des dépenses se contrebalancent. L'augmentation nette de 86 000 \$ dans les coûts d'exposition et de programmation, qui inclut des coûts additionnels pour le développement de notre nouvelle exposition itinérante *Refuge Canada* moins les coûts plus faibles liés aux expositions temporaires, est contrebalancée par les diminutions

des honoraires professionnels de 113 000 \$ et de l'amortissement des immobilisations de 55 000 \$ pour les biens qui ont atteint leur cycle de vie utile. D'autres plus petites augmentations et diminutions des dépenses forment le solde.

Situation financière

L'actif a diminué de 974 000 \$ pour atteindre 27 357 000 \$ en date du 31 mars 2019, principalement en raison de la diminution des immobilisations de 1 952 000 \$, compensée par des augmentations de la trésorerie de 664 000 \$ et par de la trésorerie et placements du fonds de dotation de l'ordre de 217 000 \$. La diminution des immobilisations est principalement due à l'amortissement. L'augmentation de la trésorerie est principalement due au résultat d'exploitation net.

La trésorerie et placements du fonds de dotation étaient de 8 770 000 \$ en date du 31 mars 2019, comparativement à 8 553 000 \$ en 2018. L'augmentation est due aux dotations reçues de 34 000 \$ et aux gains des placements du fonds de dotation réalisés et non réalisés de 183 000 \$, qui représentent le revenu net global du fonds de dotation pendant l'exercice.

Le passif a diminué de 1 685 000 \$ pour atteindre 14 485 000 \$ en date du 31 mars 2019, principalement en raison d'une diminution nette de 1 834 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations attribuable principalement à l'amortissement.

L'actif net comprend l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté a augmenté de 494 000 \$, passant à 4 089 000 \$ en date du 31 mars 2019, en raison du résultat d'exploitation net de l'exercice et de la préservation du capital du fonds de dotation. L'actif net du fonds de dotation de 8 783 000 \$

en date du 31 mars 2019 comprend les dotations cumulatives de 8 290 000 \$, les gains nets de réévaluation cumulés de 141 000 \$ et l'actif net grevé d'une affectation interne de 352 000 \$. L'actif net total du fonds de dotation a augmenté de 217 000 \$ en date du 31 mars 2019, en raison des dotations reçues de 34 000 \$, de la diminution des gains de réévaluation de 74 000 \$ et de la préservation du capital de 257 000 \$.

RISQUES D'AFFAIRES

Risques financiers

Le Musée est exposé à plusieurs risques financiers en lien avec ses activités et avec sa trésorerie et placements du fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autres risques de prix).

L'objectif à long terme de la politique de placements du Musée concernant le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme afin de suppléer aux frais de programmation, d'éducation, d'accessibilité à l'éducation et à d'autres frais de même nature tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Pour gérer les risques afférents à la trésorerie et aux placements du fonds de dotation, le Musée investit dans un portefeuille diversifié administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique de placements approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un sous-comité de placements, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant pour épauler le sous-comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés

financiers évoluent, le sous-comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de respecter le risque global acceptable du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la composition de l'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée.

Le Conseil d'administration et la direction ont déterminé que tous les risques financiers actuels se trouvent à un niveau de risque acceptable. Une analyse détaillée des risques financiers est présentée dans les notes aux états financiers.

Autres risques d'affaires

Les paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) ne représentent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Les PERI, qui sont un coût fixe non discrétionnaire, représentent une compensation payée aux municipalités pour les pertes encourues par les propriétés de sociétés d'État qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui faisait passer la responsabilité de financer les PERI de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux organisations individuelles. Contrairement à TPSGC, la majorité des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des révisions annuelles de leurs crédits pour refléter les augmentations de PERI. Il était prévu que cela puisse éventuellement poser des défis aux petites organisations culturelles, comme les musées. Les discussions se poursuivent avec les organismes centraux, le TPSGC et d'autres ministères concernés pour trouver une solution appropriée à ce problème.

Le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21. Il les loue plutôt à l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2015-2016, le Musée

a vu son loyer augmenter de façon significative, conformément au bail de 40 ans négocié au nom du Musée avec l'espace supplémentaire. Ce loyer continuera à augmenter pendant la durée du bail. Pour le Musée, cela représente une pression importante que les crédits parlementaires d'exploitation ne couvrent pas.

STABILITÉ FINANCIÈRE ET CAPACITÉ À GÉNÉRER DES REVENUS

Le Musée occupe une position financière solide. Il fait depuis longtemps preuve de prudence fiscale, et s'engage à maintenir cette approche. La planification du Musée indique qu'il dispose de fonds suffisants pour les cinq prochaines années, mais qu'il fera face à une pression financière accrue à plus long terme. Depuis 2015-2016, les frais de personnel et les coûts non discrétionnaires pour les installations (loyer, PERI, services publics, réparations et entretien) dépassent le montant des crédits d'exploitation. Cela signifie que tous les fonds pour la programmation et autres charges, de même que certaines exigences d'immobilisations doivent être couverts par les revenus autogénérés. Le Musée a prévu un revenu plus élevé compte tenu des produits d'exploitation et des dons. Pour atteindre les prévisions budgétaires actuelles, la philanthropie par l'entremise de dons majeurs représente plus de 1 million de \$ par année pour les cinq prochaines années. Afin d'atteindre les objectifs ambitieux de développement de fonds nécessaires à la stabilité financière, le Musée a besoin de quelques administrateurs qui jouent un rôle dans la sollicitation de dons majeurs. Le Musée prône la durabilité financière et continue à travailler sur des plans qui maximisent la génération de revenus tout en diminuant les coûts.



États financiers

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2019

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent, à la *Loi sur les musées*, aux règlements administratifs du Musée et à l'instruction émise en vertu de l'article 89 de la LGFP.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance des risques conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance des risques. Cependant, le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne du Musée et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance des risques a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance des risques, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et fait rapport au ministre du Patrimoine canadien, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,



Marie Chapman

La chef de la direction financière,



Kendall J. Blunden, CPA, CA

Le 20 juin 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une

anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée canadien de l'immigration du Quai 21;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,



Heather McManaman, CPA, CA
Directrice principale

Halifax, Canada
Le 20 juin 2019

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de la situation financière

Au 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

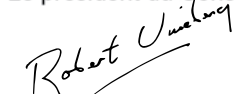
	2019		2018
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie	4 507	\$	3 843
Créances (note 3)	311		208
Stocks	126		173
Charges payées d'avance	269		228
	5 213		4 452
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 9 a)	8 770		8 553
Immobilisations (note 4)	13 373		15 325
Collections (note 5)	1		1
	27 357	\$	28 331
			\$
Passif et actif net			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 6)	686	\$	540
Produits reportés (note 7)	209		206
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	13 590		15 424
Actif net			
Non affecté	4 089		3 595
Grevé d'une affectation interne (note 10)	352		352
Gains de réévaluation cumulés	141		215
Fonds de dotation (note 9 b)	8 290		7 999
	12 872		12 161
	27 357	\$	28 331
			\$

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :

Le président du Conseil d'administration,



Robert Vineberg

Le vice-président du Conseil d'administration,



Bruce Manion, FCPA, FCMA

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

	2019		2018	
Produits				
Exploitation (tableau 1)	2 039	\$	1 941	\$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 8)	93		93	
Dons	1 131		1 041	
Intérêts et produits divers	89		45	
	<u>3 352</u>		<u>3 120</u>	
Charges (tableau 2)				
Expérience des visiteurs et création de liens	4 485		4 362	
Installations	4 961		4 952	
Activités commerciales et de collecte de fonds	1 237		1 192	
Services internes	2 157		2 085	
	<u>12 840</u>		<u>12 591</u>	
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	<u>(9 488)</u>		<u>(9 471)</u>	
Crédits (note 11)	9 982		10 059	
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 9)	257		178	
Résultat d'exploitation net	<u>751</u>	<u>\$</u>	<u>766</u>	<u>\$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

	2019	2018
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	215 \$	248 \$
(Gains) pertes réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	(79)	60
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation	5	(93)
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	141 \$	215 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2019	2018
Actif net au début de l'exercice	3 595 \$	352 \$	215 \$	7 999 \$	12 161 \$	11 383 \$
Résultat d'exploitation net	751	–	–	–	751	766
Virement à (de) (note 10)	(257)	–	–	257	–	–
Gains (pertes) de réévaluation	–	–	(74)	–	(74)	(33)
Dotations reçues (note 9 b)	–	–	–	34	34	45
Actif net à la fin de l'exercice	4 089 \$	352 \$	141 \$	8 290 \$	12 872 \$	12 161 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Crédits reçus	7 821 \$	7 843 \$
Autres rentrées de fonds	3 330	3 162
Sorties de fonds – personnel et fournisseurs	(10 533)	(10 638)
Intérêts reçus	86	43
	704	410
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(203)	(94)
	(203)	(94)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements du fonds de dotation	(1 353)	(4 249)
Cession de placements du fonds de dotation	1 062	4 026
	(291)	(223)
Activités de financement		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	420	120
Dotations reçues	34	45
	454	165
Augmentation de la trésorerie	664	258
Trésorerie au début de l'exercice	3 843	3 585
Trésorerie à la fin de l'exercice	4 507 \$	3 843

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

1. Pouvoir, objectifs et activités

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Conformément à la Politique sur les résultats (1^{er} juillet 2016) du gouvernement du Canada, le Musée a adopté trois responsabilités essentielles, ainsi que les services internes, remplaçant l'architecture d'alignement des programmes qui avait été établie auparavant. Le compte rendu sur ces responsabilités essentielles débute en 2018-2019.

- a) **Expérience du visiteur et création de liens** : Les Canadiens et Canadiennes ont accès et sont mobilisés afin de bâtir du contenu et des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne.
- b) **Installations** : Les installations du Musée contribuent à une expérience du visiteur enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.
- c) **Activités commerciales et de collecte de fonds** : Les activités commerciales et de collecte de fonds du Musée assurent un soutien financier essentiel.
- d) **Services internes** : Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

Frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements

En juillet 2015, le Musée, de même que d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour a) aligner ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et b) présenter la mise en œuvre de cette instruction dans le prochain plan d'entreprise du Musée.

En juin 2016, le Musée a aligné ses politiques et ses pratiques avec les instruments du Conseil du Trésor et a rendu compte de cette instruction dans son plan d'entreprise de 2016-2017.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Dons (suite)

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

Les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

iii) Produits d'exploitation

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

iv) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

v) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liées à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont comptabilisées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

c) Collections (suite)

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et virés aux améliorations locatives et aux expositions principales.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 15 ans
Expositions principales	10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel	3 à 5 ans

f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre des prestations de retraite.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés. Les durées de vie utile des immobilisations représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs et passifs monétaires ainsi que les éléments non monétaires inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation est repris dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

i) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation net de l'exercice où elles surviennent.

i) Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

i) Instruments financiers (suite)

ii) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée peuvent être constitués de titres de capitaux propres internationaux, d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution, et sont désignés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes non réalisés découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les évaluations à la juste valeur de ces placements sont décrites à la note 15 a).

iii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

j) Opérations entre apparentés

i) Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts;
- les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun ne sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à leur valeur d'échange. Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent aussi les principaux dirigeants possédant le pouvoir et la capacité de planifier, de diriger et de contrôler les activités du Musée. Cela inclut l'équipe de la haute direction, tous les membres du Conseil d'administration et leurs proches parents. Le Musée conclut des opérations avec des apparentés dans le cours normal de ses activités selon les

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

3. Créances

	2019	2018
Créances – tiers	120 \$	86 \$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	191	122
	311 \$	208 \$

Les montants à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont à recevoir au net dans les 30 jours et ne portent pas intérêt.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2019
Améliorations locatives	21 822 \$	12 243 \$	9 579 \$
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel	906	813	93
Expositions principales	5 631	2 177	3 454
Projet d'immobilisations – travaux en cours	247	–	247
	28 652 \$	15 279 \$	13 373 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2018
Améliorations locatives	21 822 \$	10 581 \$	11 241 \$
Base de données sur l'immigration et les navires	46	46	–
Matériel	963	896	67
Expositions principales	5 631	1 614	4 017
	28 462 \$	13 137 \$	15 325 \$

Au cours de l'exercice, les immobilisations hors d'usage et entièrement amorties avec une valeur comptable originale de 112 \$ ont été radiées (2018 – néant).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

5. Collections

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2019 et 2018, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'acquisition d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2019		2018
Créditeurs et charges à payer – tiers	607	\$	410 \$
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	79		130
	686	\$	540 \$

Les montants dus aux ministères et organismes gouvernementaux sont le résultat du cours normal des activités, sont payables à vue et ne portent pas intérêt.

7. Produits reportés

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2019		2018
Solde au début de l'exercice	206	\$	226 \$
Fonds reçus au cours de l'exercice	530		544
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(527)		(564)
Solde à la fin de l'exercice	209	\$	206 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports d'immobilisations et des apports affectés, dont des crédits, pour l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont amortis en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes. Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices terminés le 31 mars sont comme suit :

	Crédits	Autres apports	2019
Solde au début de l'exercice	14 482 \$	942 \$	15 424 \$
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	420	–	420
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 161)	(93)	(2 254)
Solde à la fin de l'exercice	12 741 \$	849 \$	13 590 \$

	Crédits	Autres apports	2018
Solde au début de l'exercice	16 578 \$	1 035 \$	17 613 \$
Ajouter :			
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	120	–	120
Déduire :			
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 216)	(93)	(2 309)
Solde à la fin de l'exercice	14 482 \$	942 \$	15 424 \$

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 217 \$ au 31 mars 2019 (99 \$ en 2018). Les autres apports ont été reçus d'un apparenté, soit l'Administration portuaire d'Halifax, selon le contrat de location des installations au Quai 21 pour des améliorations locatives aux installations.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

9. Fonds de dotation

a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2019		2018	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et fonds du marché monétaire	138 \$	138 \$	39 \$	39 \$
Fonds de placement				
Instruments à taux fixe	4 702	4 756	4 599	4 597
Capitaux propres internationaux	441	440	431	440
Actifs de substitution	3 348	3 436	3 269	3 477
	8 491	8 632	8 299	8 514
	8 629 \$	8 770 \$	8 338 \$	8 553 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2019	2018
Actif net du fonds de dotation	8 290 \$	7 999 \$
Comptabilisation des produits financiers nets cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	336	336
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	257	178
Préservation du capital de l'exercice considéré	(257)	(178)
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	3	3
Gains de réévaluation cumulés	141	215
Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)	8 770 \$	8 553 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

9. Fonds de dotation (suite)

b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 34 \$ (45 \$ en 2018). En outre, une somme de 257 \$ a été comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation pour la préservation de son capital (178 \$ en 2018).

L'actif net du fonds de dotation a généré des produits financiers nets réalisés de 257 \$ (178 \$ en 2018). Au 31 mars 2019, le fonds de dotation avait des gains non réalisés de 141 \$ (des gains non réalisés de 215 \$ en 2018).

Au 31 mars, l'actif net du fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2019	2018
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 \$	4 874 \$
Autres dotations reçues	2 396	2 362
Préservation du capital	1 020	763
Actif net du fonds de dotation à la fin de l'exercice	8 290 \$	7 999 \$

10. Actif net grevé d'une affectation interne

L'actif net grevé d'une affectation interne représente les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général qui n'ont pas été dépensés. Conformément à l'approbation du Conseil d'administration, le Musée greève d'une affectation les montants à être dépensés à une date ultérieure ou pour préserver le capital. En 2019, un montant de 257 \$ a été grevé d'une affectation pour préserver le capital du fonds de dotation (178 \$ en 2018). Les montants sont présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net du fonds de dotation.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

11. Crédits

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui comprend les éléments suivants :

	2019		2018
Crédits parlementaires accordés			
Budget principal des dépenses	8 215	\$	7 820
Budget supplémentaire des dépenses	26		143
Crédits de l'exercice précédent utilisés dans l'exercice considéré	99		34
Crédits reportés pour des projets d'immobilisations	(217)		(99)
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(302)		(55)
	7 821		7 843
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	2 161		2 216
Crédits comptabilisés en résultat	9 982	\$	10 059
			\$

12. Obligations contractuelles

Le Musée a des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2019, les obligations estimatives sont comme suit :

2020	1 532	\$
2021	1 578	
2022	1 611	
2023	1 611	
2024	1 611	
2025 à 2051	50 163	
	58 106	\$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

13. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations requises des salariés. Le taux de cotisation exigé de l'employeur est fonction de la date d'entrée en service de l'employé. Pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,01 fois la cotisation de l'employé (1,01 fois en 2018) et, pour ceux ayant une date d'entrée en service ultérieure au 31 décembre 2012, le taux de cotisation du Musée en vigueur à la clôture de l'exercice était 1,00 fois la cotisation de l'employé (1,00 fois en 2018) pour un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit cotiser à raison de 3,79 fois la cotisation de l'employé (3,20 fois en 2018). Les cotisations totales de l'employeur de 465 \$ (465 \$ en 2018) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de deux pour cent multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

14. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 797 \$ (1 780 \$ en 2018) composées de charges locatives et frais connexes et du paiement en remplacement d'impôts qui ont été versés à l'Administration portuaire d'Halifax et qui sont inclus dans le poste « Installations ».

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers

a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 1 peuvent être évalués selon les cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers sont considérés de niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs financiers du fonds de dotation au 31 mars :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2019
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et fonds du marché monétaire	109 \$	28 \$	– \$	137 \$
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 683	74	–	4 757
Fonds de placement – Capitaux propres internationaux	94	346	–	440
Fonds de placement – Actifs de substitution	237	3 199	–	3 436
	5 123 \$	3 647 \$	– \$	8 770 \$

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2018
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Trésorerie et fonds du marché monétaire	39 \$	– \$	– \$	39 \$
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 510	87	–	4 597
Fonds de placement – Capitaux propres internationaux	96	344	–	440
Fonds de placement – Actifs de substitution	222	3 255	–	3 477
	4 867 \$	3 686 \$	– \$	8 553 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

a) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

La trésorerie et les fonds du marché monétaire ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus trois mois et sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité.

Les instruments à taux fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements en actifs de substitution sont détenus principalement par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement. Les placements dans les fonds communs à taux fixe se composent d'obligations, d'hypothèques, de dette émergente et d'autres instruments à taux fixe. La juste valeur des placements de portefeuille à taux fixe est évaluée en ayant recours à la juste valeur de marché majorée des intérêts courus et est fondée sur la valeur nette de l'actif telle que déclarée par les administrateurs des fonds communs.

Les capitaux propres internationaux englobent des titres de participation à long terme seulement qui se négocient dans un grand nombre d'échanges internationaux. La juste valeur des placements de portefeuille en capitaux propres internationaux est évaluée en ayant recours à la juste valeur de marché des titres et est fondée sur la valeur nette de l'actif telle que déclarée par les administrateurs des fonds communs.

Les actifs de substitution offrent une volatilité globale plus faible et une corrélation avec les indices boursiers traditionnels et leur objectif est de générer des rendements positifs indépendamment des conditions du marché. Le portefeuille d'actifs de substitution comprend des stratégies à long et à court terme, des stratégies de faible volatilité pour les instruments à taux fixe et des stratégies générales neutres pour les titres de capitaux propres sur les marchés internationaux comportant un risque de marché minimal en matière de titres de capitaux propres. La juste valeur des placements du portefeuille d'actifs de substitution de niveau 1 qui sont négociés avec une fréquence et un volume suffisants pour être jugés comme négociés sur un marché actif sont comptabilisés à la valeur nette non ajustée de l'actif telle que déclarée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds. Les placements du portefeuille d'actifs de substitution qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont classés comme des placements de niveau 2 et comptabilisés à la valeur nette non ajustée de l'actif telle que déclarée par les administrateurs ou gestionnaires externes des fonds. Le Musée ne détient actuellement aucun placement de portefeuille en actifs de substitution de niveau 3.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2019 et 2018, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

b) Gestion des risques

Le Musée fait face à un éventail de risques financiers en raison de ses activités, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

L'objectif à long terme de la politique de placement du Musée pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme pour suppléer aux frais de programmation, d'éducation et autres frais de même nature, tout en conservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Dans le but de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié qui est administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un comité de placements, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant pour épauler le Comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le Comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de répondre au risque global acceptable du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée. Aux 31 mars 2019 et 2018, la répartition était de 60 % dans des instruments à taux fixe, 10 % dans des titres de capitaux propres internationaux et 30 % dans des actifs de substitution.

Il n'y a eu aucune modification des expositions à un risque, objectifs, politiques et processus en matière de gestion des risques et des méthodes utilisées pour évaluer les risques par rapport à l'exercice précédent.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

(1) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que son risque de crédit n'est pas significatif.

i) Trésorerie

La trésorerie, autre que la trésorerie et les fonds du marché monétaire compris dans le fonds de dotation, est détenue dans une banque à charte canadienne. Le Musée réduit son risque de crédit sur la trésorerie en traitant seulement avec des institutions financières réputées et de premier ordre.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(1) Risque de crédit (suite)

ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique de placement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et de fonds du marché monétaire, d'instruments à taux fixe, de placements en titres de capitaux propres internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement.

Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres internationaux et les actifs de substitution font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectif d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique de placement du Musée.

iii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 311 \$ (208 \$ en 2018) provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour mauvaises créances applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des comptes particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des parties autres que des ministères.

Au 31 mars 2019, des créances de 6 \$ étaient en arriéré (plus de 30 jours) (3 \$ en 2018), dont un montant de 1 \$ (2 \$ en 2018) était intégralement provisionné par une provision pour créances douteuses. Le Musée n'a pas classé d'autres créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

(2) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur le résultat d'exploitation net du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(2) Risque de marché (suite)

i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 1 368 \$ (1 271 \$ en 2018) en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Le risque de change a été déterminé comme étant de faible à modéré parce que les placements en question constituent 16 % (15 % en 2018) du portefeuille.

En outre, les fonds libellés en dollars canadiens comportant un risque de change font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change. Par ailleurs, les fonds libellés en dollars américains font l'objet d'un règlement dans les deux jours ouvrables et peuvent être reconvertis en fonds libellés en dollars canadiens à l'intérieur de ce délai.

En de rares occasions, le Musée effectue certains versements en dollars américains à des fournisseurs. Aux 31 mars 2019 et 2018, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur le résultat d'exploitation net du Musée.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le solde de trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, de fonds du marché monétaire et de fonds à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe ou leur valeur est tributaire des taux d'intérêt. Le Musée ne détient pas directement des instruments de créance au 31 mars 2019, mais il possède des placements en instruments à taux fixe et en actifs de substitution par l'entremise de fonds communs et de fonds communs de placement.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019
(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(2) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique de placement. Le conseiller en placements et les gestionnaires de portefeuilles surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations ne peut pas être évaluée facilement, car le Musée détient les fonds et non pas les actifs sous-jacents.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 12 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 (10 \$ en 2018).

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 1 887 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres (1 897 \$ en 2018), dont 1 446 \$ (1 457 \$ en 2018) en actifs de substitution qui ont, de façon générale, une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, un montant de 359 \$ (431 \$ en 2018) du total des placements du fonds de dotation est affecté aux stratégies et aux actifs de substitution sans position en capitaux propres comme des stratégies en matière d'immobilier, d'infrastructure, d'assurance et de produits. Ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds et marchés internationaux.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des cours du marché. Le taux de sensibilité est déterminé selon l'écart type pour l'ensemble du fonds comme établi par les gestionnaires de placements et de portefeuilles. Le calcul de l'écart type a été actualisé au cours de l'exercice considéré afin d'utiliser un étalon qui reflète de manière plus précise la composition du portefeuille de placements. Le chiffre correspondant de l'exercice précédent a été rajusté pour refléter le changement relatif à l'étalon. Au 31 mars 2019, si les cours du marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 190 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers (211 \$ en 2018).

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

(en milliers de dollars)

15. Instruments financiers (suite)

b) Gestion des risques (suite)

(3) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas important.

Au 31 mars 2019, l'ensemble des créditeurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice considéré.

MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2019

Tableau 1 – Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	2019	2018
Vente de billets pour les expositions	699 \$	564 \$
Location de salles	584	463
Boutique	320	333
Événements spéciaux	261	392
Centre d'histoire familiale	104	110
Programmation	71	79
	2 039 \$	1 941 \$

Tableau 2 – Charges
(en milliers de dollars)

	2019	2018
Frais liés au personnel	5 907 \$	5 630 \$
Amortissement des immobilisations	2 254	2 309
Loyer et frais connexes	1 622	1 621
Exposition et programmation	603	517
Réparations, entretien et exploitation de l'édifice	414	398
Marketing, promotion et reconnaissance	384	344
Services publics	353	317
Coût des marchandises vendues	290	282
Frais de déplacements et d'accueil *	249	212
Fournitures et services de fonctionnement	247	277
Fournitures de bureau et administration	199	269
Paie en remplacement d'impôts	175	159
Services professionnels et spéciaux	143	256
	12 840 \$	12 591 \$

* Comprend 15 \$ de frais d'accueil sous forme de dons en nature (22 \$ en 2018). Des produits de contrepartie pour le même montant ont été comptabilisés dans les dons.